

## Déposer sa thèse d'exercice de Pharmacie pour diffusion

Bibliothèques universitaires

Le dépôt de votre thèse d'exercice s'effectue **auprès de votre scolarité**, qui transmettra celle-ci à la BU Santé après soutenance.

## 1. Comment procéder?

- → Avant la soutenance, vous devrez vous procurer sur le Madoc de la BU : Lien Madoc de la BU
  - le <u>formulaire de dépôt</u>
  - le contrat de diffusion dont vous conservez un exemplaire
- →Après avoir complété ces documents, vous les transmettrez à la scolarité, **un mois avant la soutenance**, avec **votre thèse au format PDF** incluant la dernière page avec titre, résumé et mots-clés.
- Lors de votre soutenance : le jury donnera son avis de diffusion (sur Internet ou seulement interne à l'établissement) en complétant le formulaire de dépôt et en précisant si des corrections sont nécessaires.

## Après la soutenance

- → Votre thèse et vos formulaires seront transmis à la BU Santé par votre scolarité pour diffusion dans les catalogues : Nantilus et/ou Sudoc
- →Si des modifications sont demandées par le jury lors de la soutenance, vous devrez fournir une nouvelle version du Pdf à votre scolarité

## 2. Conseils pratiques et informations importantes :

- Les articles insérés dans les travaux universitaires ne doivent pas être présentés sous leur forme éditoriale mais en preprint (texte original sans mise en page de l'éditeur).
- →Si une partie de votre thèse est rédigée en anglais, ajoutez le titre, un résumé et des mots-clés dans les deux langues.
- Le résumé de votre thèse sera mis en ligne quelle que soit la diffusion choisie (confidentialité, embargo, diffusion interne à l'établissement) : soyez vigilant à son contenu.
- → Une demande de report de la mise en ligne est proposée dans le formulaire (maximum 2 ans d'embargo).
- Les demandes de confidentialité sont à faire par le directeur de thèse auprès des scolarités. Ces demandes sont validées par le Doyen de votre discipline.
- **Respectez les droits d'auteur**. Vous trouverez des informations sur le Madoc « La BU vous guide » : <u>Aspects</u> juridiques
- → **Pour la rédaction des thèses**, vous trouverez sur le Madoc « La BU vous guide » : des conseils pour la <u>présentation</u> <u>de la thèse</u> dans la boite à outils du menu travaux universitaires / thèses d'exercices
- → Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), votre thèse ne doit pas contenir de données personnelles (signatures, adresses postales ou électroniques, photos de personnes identifiables...).

Personnes référentes à la BU Santé Annie Brisson – Tél. : 02 53 48 47 16 – Séverine Pascal – Tél. : 02 53 48 47 06

Mél: bu-sante-these@univ-nantes.fr